



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 25 novembre 2021

ÉLECTION DE DEUX JUGES AU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE SECOND TOUR DE SCRUTIN

Le collège électoral pour l'élection de deux juges au tribunal mixte de commerce de Fort-de-France est invité à voter pour un second tour de scrutin.

Les électeurs adresseront leur vote par correspondance à la préfecture jusqu'au 6 décembre 2021, 18 heures.

Les opérations de dépouillement du vote se dérouleront, le 7 décembre 2021 au palais de justice de Fort-de-France, siège du tribunal mixte de commerce.